

Règlement :

Parcours: de 11.8 kms composés de petites routes goudronnées et de chemins et sentiers. 1 point de ravitaillement en eau sera situé au 6^{ème} kilomètre.

Horaires: retrait des dossards à partir de 9h. **Départ à 10h00.**

Inscriptions : Elles se font à l'aide du bulletin ci contre, accompagnée du règlement et du certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de la course à pied ou pour les licenciés, de la copie de leur licence. Les participants doivent avoir 16 ans à la date de l'épreuve.

Modalités : L'épreuve se déroule sans chronométrage et sans classement. Un tirage au sort parmi les dossards récompensera quelques participants.

Assurance : Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile. Les participants non licenciés s'assurent personnellement pour les risques Responsabilités Individuelle Accident. En participant, le concurrent renonce à tout recours contre l'organisateur en cas de défaillance physique ou psychique.

Sécurité : Des signaleurs sont placés où le tracé croise le CD10. Les concurrents se conforment aux règles du code de la route correspondant au statut de piéton.

Contacts : Sur Facebook : Trail Lupéen ou Daniel FAIVRE 0682503497 faivredan@wanadoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Sexe : F M

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Courriel :

Droits d'inscription **7€ avant le 14 février**. Majoration de 2€ après cette date et pour les inscrits sur place.

A retourner accompagné du chèque à l'ordre de :

Trésor Public

Daniel Faivre 5 Impasse des Châtelaines 70800 Ainville

J'ai pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à m'y conformer.

Signature :